



# Disparition des juges de proximité le 1er juillet 2017

Fiche pratique publié le **30/06/2017**, vu **827 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

**Après plusieurs reports, les juridictions de proximité vont finalement disparaître le 1er juillet 2017 (loi de modernisation de la justice du XXI e siècle n° 2016-1547 du 18 novembre 2016, art. 15).**

En conséquence, à cette date, les demandes de recouvrement des créances civiles de moins de 4 000 € (actuel plafond de compétence des juges de proximité) devront être présentées devant le tribunal d'instance qui sera compétent jusqu'à 10 000 €.

Quant aux instances en cours en matière civile devant les juridictions de proximité au 1er juillet 2017, elles seront transférées en l'état au tribunal d'instance, sans formalités particulières pour les justiciables. Les convocations et assignations données aux parties peuvent être délivrées avant cette date pour une comparution postérieure à cette date devant le tribunal d'instance.

[Injonction de payer : mode d'emploi](#)

## Sur le même thème

- [Facture impayée : réussir à se faire payer](#)
- [10 astuces pour éviter les impayés](#)
- [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
- [Révoquer un gérant de SARL](#)
- [Dissoudre une SARL](#)
  
- [Le recouvrement de créances : mode d'emploi](#)
- [Prélèvements bancaires sans autorisation](#)
- [La procédure d'injonction de payer](#)
- [Réagir à une injonction de payer](#)
- [Opposition à injonction de payer](#)
- [Engager une procédure d'assignation en paiement](#)
- [Modèle d'assignation en paiement devant le Tribunal d'instance](#)
- [Modèle d'assignation en paiement devant le Tribunal de grande instance](#)
- [Modèle d'assignation en paiement devant le Tribunal de commerce](#)
- [Réagir à une assignation en paiement](#)
- [La procédure de référé-provision](#)
- [Modèle d'assignation en référé-provision devant le Tribunal d'instance/ de Grande instance](#)
- [Modèle d'assignation en référé-provision devant le Tribunal de commerce](#)
- [La saisie est-elle possible ?](#)